L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN 30 DECEMBRE 1883. Entre les rue Bienville et Conti

FEUILLETON.

Commencé le 23 déc

BIGARREAU

PAR

ANDRÉ THEURIET

Suite.

—Ah! ta pomme en contrebande! continuait le gardien, en ponctuant chaque mot d'une taloche.—Il fouilla les poches du déteu et s'parpilla les cigarettes dans les débiais. — Oh ça tu volé de l'argent pour acheter ça?

—On me l'a donné! protesta Bigarreau.

—Silence!.. A la pioche, graine de galérien!.. Nous éclaircirons la chose demain, au rapport, quand M. le directeur reviendra.... Et t'l t'ouverra pourrir au cachot.... En attendant, ce soir, tu souperas avec du pain sec!

L'après-midi se passa tristement pour Bigarreau. Quand, à neuf heures du soir, il put s'étendre dans son hamac, le ventre vide et les doigts meurtris de *patoches*, il se mit à réfléchir amèrement sur les mésaventures de sa journée et sur les éventualités du lendemain. Tout n'était pas fini. Le directeur devait arriver dans la matinée, et il était plus impitoyable que les gardiens. Bigarreau connaissait par expérience la façon dont ce terrible chef de service punissait les moindres infractions à la discipline....

—Non, songeait-il en se recroquevillant dans son hamac, j'en ai assez et je n'attendrai pas son retour!

Des idées d'évasion lui bourdonnaient de nouveau dans la tête. Le dortoir improvisé pour les détenus étaient mal clos; les gardiens avaient le sommeil dur, vers la mi-nuit, on pouvait peut-être s'échapper, escalader un mur et gagner les bois!.. Dans tous tous les cas, c'était une aventure à tenter....—La nuit était tout à fait venue; il entendit l'un des gardiens faire en ronde, puis se déshabiller et se jeter lourdement sur son couchette. Bientôt des ronflements emplirent la sonorité du dortoir. — Agile comme un chat, Bigarreau quitta son hamac, enfila son pantalon et sa veste et suspendit à son cou ses sabots rattachés par une ficelle; puis pieds nus, retenant son souffle, il se glissa jusqu'à une croisée qu'on avait laissée ouverte pour aérer la salle, située au premier étage. Une force grimpé sur la console de la fenêtre, le gamin pencha sa tête au dehors. Au dessous, dans l'obscurité de la nuit de juin, il distingua des carrés de légumes. Le terrain, fraîchement arrosé, devait être mou. Bigarreau, les mains accrochées au rebord de la croisée, risqua la descente et alla tomber sur des têtes de choux qui amortirent sa chute. Il se releva, se tâta, prêta l'oreille; —pas un bruit, sauf le clair frémissement de l'Aube coulant à travers le jardin.—Alors il longea la rivière jusqu'à la haie cintrée par où elle sortait du parc; puis entrant bravement dans l'eau qui ne lui montait que jusqu'au genoux, il suivit le fil du courant et gagna avec lui la pleine campagne.

III.

Un ce temps-là, le courrier qui conduisait les dépêches à Châtillon-sur-Seine partait d'Auberive à trois heures du matin. Au moment où le lourd *briska* traîné par deux chevaux, tournait l'angle de l'ancienne forge pour s'engager sur la route montante qui mène à Recey-sur-Ource, un garçon portant ses sabots en sautoir grimpa à la volée sur la bâche et, s'accrochant aux cordes qui retenaient les bagages, s'assit à l'arrière, les jambes pendantes. Le bruit des roues et le trot des chevaux empêchèrent le conducteur à demi ensommeillé de s'apercevoir de la présence de ce voyageur inattendu et subreptice. Le briska continua de rouler dans un nuage de poussière jusqu'au sommet de la côte; il traversa rapidement le petit village de Germaine encore silencieux et endormi, puis il remonta avec lenteur la rampe des bois de Colmiers.

Il était quatre heures, et le soleil se levait derrière la forêt d'Auberive, dans un semis de légers nuages roses. Les premiers rayons obliques, perçant l'obscurité des futaies, piquaient de points argentés, ici un tapis de lierres, là un feuillis de clématites, tandis qu'en contre-bas la route serpentait dans une ombre bleuâtre, entre deux talus tapissés de ronces humides et de millepertuis en fleurs. Les oiseaux ébouriffaient leurs plumes et gazouillaient dans les fourrés. Un chant de coq résonna comme un coup de clairon dans la direction d'une ferme lointaine. On arrivait au sommet du plateau. Accroché aux cordes de la bâche, Bigarreau (car on a deviné que c'était lui) songea sans doute qu'il était imprudent de se risquer en plaine, lorsque les futaies voisines lui offraient un asile à la fois plus frais et plus sûr. A un endroit où les ronces foliaient les digitales du talus, il se laissa choir dans l'herbe mouillée, quittant incognito, comme il y était monté, le briska qui se mit à trotter sur la route aplanie et disparut bientôt dans la poussière du grand chemin. Après avoir suivi de l'œil ce nimbe poudreux qui décroissait et se rapetissait dans la lumière vermeille du soleil levant, Bigarreau franchit le fossé, chassa ses sabots et s'enfonça sous bois, à l'aventure.

Il marchait droit devant lui. Tout enivré de sa liberté reconquise, il savourait inconciemment le plaisir de vagabonder à son aise, sans se demander où il irait, ni comment il vivrait. L'important, pour le quart d'heure, était de dépister les gardiens; il avait sur eux deux heures d'avance et il les défiait bien de deviner quelle direction il avait prise. Il fit ainsi une bonne lieue en forêt, recherchant les fourrés et fuyant les clairières. Au bout d'une heure, la déclivité du terrain devint sensible et, après avoir dévalé rapidement le long du creux d'une tranchée, Bigarreau se trouva au fond d'une gorge où courait un ruisseau.

L'endroit était très solitaire. Des deux côtés, les pentes boisées se relevaient presque à pic, veloutant d'une ombre froide la mince bande de prairie où le ruisseau cressait son lit à travers les sallaires, les épilobes roses et les spirées. Deux ou trois merles, seuls hôtes de cette combe, étaient occupés à se baigner dans le courant lorsque Bigarreau débouha sur la rive. Ce fut à peine s'ils se dérangèrent, et le plaisir que semblait leur procurer ce bain matinal engagea le détenu à les imiter. Il ôta vite mis bas ses vêtements et, au comme un ver, il se plongea avec délices dans cette eau limpide que parfumait l'odeur des menthes et des reines des prés. Quand il s'y fut amplement désarbouillé, il alla se sécher en se roulant sur le tapis ensoleillé de la pelouse, puis il se rhabilla lentement. Pendant qu'il passait son pantalon, une idée ingénieuse lui illumina le cerveau. Au lieu de rendoser sa veste d'uniforme, il la noua en paquet et l'enfouit sous une large pierre plate, à l'abri d'un buisson.—Cette partie de son vêtement portait une étiquette matricule et avait une coupe réglementaire qui sentait la prison; elle aurait pu le trahir, tandis qu'en bras de chemise et en pantalon de coutil, il pouvait passer à la rigueur pour un paysan.

Ces sages précautions une fois prises, il jeta autour de lui un regard d'affamé. Il avait mal soupé la veille et le bain venait de lui creuser encore plus à fond l'estomac.. Après quelques investigations, il découvrit des fraises mûres dans l'herbe d'un talus exposé au midi, et des framboises sauvages dans les halliers qui avoisinaient le ruisseau. Le déjeuner était frugal, mais exquis, et, après avoir dépouillé fraisiers et framboisiers, maître Bigarreau se trouva un peu ragaillardi. Ahmed s'étendit sur la pelouse, la tête à demeure et les pieds au soleil, et bercé par le gouglouglis du ruisseau, il s'assoupit légèrement.

Ce deux somme durait depuis une heure environ, quand il fut troublé par un bruit de branches froissées et sursauta par une fraîche voix féminine, dont Bigarreau crut d'abord entendre la chanson dans un rêve. Il entr'ouvrit les yeux, mais avec cette prudence acquise pendant son séjour à la centrale et devenue en quelque sorte une seconde nature, il ne bougea pas, afin de voir autant que possible sans être vu. Précaution inutile, car il était déjà lui-même depuis deux minutes un sujet d'observation.

Il aperçut à dix pas la chanteuse dont la voix l'avait réveillé. C'était une fillette de quinze ans environ. Un panier à demi rempli de fraises dans une main, et de morceau de pain de ménage dans l'autre, elle s'était arrêtée sur le bord du ruisseau, oubliant de manger pour examiner ce dormeur qui lui était inconnu." Bigarreau, toujours immobile, faignait de continuer son somme, afin de ruminer ce qu'il allait dire et faire en cette conjoncture, et, tout à travers ses fédexions, il épiait sourcilleusement la nouvelle venue.

Elle était vêtue sommairement d'une chemise de grosse toile mondé au cou par une coulisse, et d'une jupe de laine assez courte et effilochée, qui laissait voir presque jusqu'aux genoux deux jambes nues aux mollets sérbés d'égratignures et aux pieds chaussés de brodequins trop larges. Ses bras nus et maigres étaient bronzés par le hâle, ainsi que son visage, dont la marche et la chaleur avaient néanmoins rosé les joues. Ses cheveux bruns, très abondants et mal retenus par un peigne de corne, retombaient en mèches frisettantes sur sa nuque, sur son front et jusque sur deux yeux noirs, très ouverts, qui regardaient avec un mélange de curiosité et de méfiance Bigarreau vautré dans les grandes herbes. — L'examen en comme ne parut pas avoir été trop défavorable.—L'ex-numéro vingt-quatre n'avait pas mauvaise figure dans cet encadrement de hautes tiges vertes. Le bain semblait l'avoir purifié des souillures de la prison; ses joues et ses lèvres avaient retrouvé les couleurs vives auxquelles il devait son nom de Bigarreau, et son attitude abandonnée de dormeur lui donnait l'air bon enfant. La fillette, un peu rassurée, hasarda quelques pas vers le garçon, qui, de son côté, jugea le moment venu de secouer sa feinte somnolence.

Il étira les bras comme quelqu'un qui s'éveille, se frotta les yeux et se souleva sur le coude. Un sourire malicieux ouvrit la bouche assez grande de la jeune fille :

—Ga! s'exclama-t-elle, vous avez le sommeil dur!

—Damé, répondit Bigarreau avec aplomb, quand on est fatigué, vous savez... (il allait dire : "on plonce, mais, par une sorte de retenue, il renfonça dans son gosier ce terme d'argot) on dort comme une souche.... Qui dort dine!

—Vous n'avez pourtant pas jeûné tout à fait, répliqua-t-elle en jetant un regard ironique sur les framboisiers encore froissés de la ouellette du matin; il y avait ici tout plein de framboises, et il n'en reste plus la queue d'une!

En achevant, elle rit aux éclats, et cet accès de bonne humeur poussa Bigarreau dans la voie des aveux.

—C'est de la viande crense! soupira-t-il en lorgnant le quignon de pain bis de la jeune fille; ça ne tient pas à l'estomac.

Elle parut comprendre l'éloquence de cette oullade intéressée :

—Si vous avez faim, reprit-elle brusquement, il faut le dire.... Je vous donnerai volontiers la moitié de mon pain.

—Ce n'est pas de refus, car je n'ai rien mangé depuis hier au soir.

Elle rompit le morceau en deux et le tendit gentiment à son interlocuteur avec le panier de fraises.

—Ne vous gênez pas, ajouta-t-elle, j'en ai à ma suffisance.

Il ne se fit pas prier, et il joua des dents. Il dévorait. Elle s'était accroupie dans l'herbe et le regardait, avec un demi-sourire d'ébaubissement, engloutir le pain et les fraises. Il finit par être honteux de sa voracité, et, après avoir arrosé sa collation d'une gorgée d'eau puisée dans le creux de la main :

—Ouf! murmura-t-il, ça va mieux... Merci!.... Il était temps, et je tombais de faim.

—Vrai?.... vous ne mangez donc pas votre content chez vous?

—Pas toujours, répondit-il laconiquement.

—Est-ce que vous êtes de Colmiers?

—Non.

—Du Val-Serveux, peut-être?

Il l'examinait de nouveau avec embarras; la franchise des yeux limpides et peu intimidés de la fillette le prédisposait à la confiance.

—Je suis, répondit-il, d'un endroit près d'Auberive.... Connaissez-vous ce pays-là?

—Je n'y suis jamais allée, mais mon père le connaît.... Est-ce que ce n'est pas à Auberive qu'il y a des prisonniers?

A cette question non prévue, l'embarras du garçon redoubla.

—Oui,.. je crois, balbutia-t-il évasivement.

Son trouble n'avait pas échappé à la fillette. Elle le dévisageait avec une attention inquiète, et il se sentait rougir sous le regard obstiné de ces jeunes yeux inquisiteurs. Pour rompre les chiens, il la questionna à son tour :

—Que fait-il, votre père?

—Il est cabotier.... Nous travaillons pour le moment dans la vente du Val-Serveux.... L'an dernier, nous avions notre chantier dans les bois de Gurgie.

—Vous êtes beaucoup dans votre chantier?

—Non; il y a le père, il y a moi, et puis le Champenois, notre compagnon.

—Comment vous appelez-vous?

—Norine... Norine Vincart... Et vous?

—Moi?... Bigarreau.

La bouche de la jeune fille se fendit de nouveau pour laisser passer un sonore éclat de rire.

—C'est un nom de cerise, ça, ce n'est pas un nom de chrétien!

—C'est un surnom, expliqua-t-il brièvement.

—Ah! bien.... quel est le nom de votre père?

—Mon père?.... Je ne l'ai jamais connu.

—Mais votre mère?

—Elle est morte, repartit Bigarreau d'un ton bourru.

—La mienne aussi, dit doucement Norine, elle est morte quand je n'avais que dix ans.

Il y eut quelques minutes de silence. Bigarreau mâchonnait nerveusement une tige de menthe; la jeune fille trempait l'une de ses mains dans l'eau et s'amusait à faire rouler des gouttelettes brillantes le long de son bras rond. Elle jeta un regard perçant sur son vis-à-vis; puis, reprenant ses questions :

—Vous étiez en service à Auberive? demanda-t-elle.

—Oui.

—Et vous vous êtes sauvé de chez vos maîtres, hein?

—Vous avez deviné juste, se hâta-t-il de répondre, espérant ainsi être quitte de cet interrogatoire embarrassant; mais il avait compté sans la curiosité tenace de la fille du sabotier.

—Comment s'appelaient-ils, vos maîtres? poursuivit-elle.

Bigarreau, pris au dépourvu, chercha un nom vraisemblable et n'en trouva pas tout d'abord; puis il réfléchit que s'il nommait au hasard quelqu'un d'Auberive, son mensonge risquait d'être vite éventé par ce juge d'instruction en jupon. L'impatience le prit et il repartit, agacé :

—Ma foi, je ne m'en souviens plus.

Une moue sceptique se plissa les lèvres de Norine.—Vous avez la mémoire courte! murmura-t-elle sèchement.

Elle fronça les sourcils, leva un doigt en l'air, et, regardant le malheureux Bigarreau droit dans les yeux : —Tenez, vous me contez des menteries!... J'ai en idée que vous sortez de la prison d'Auberive, d'où vous vous êtes sauvé, en prenant votre congé sous la semelle de vos souliers....

En même temps elle s'était levée avec précipitation et avait reculé de trois ou quatre pas, tandis que Bigarreau, déconcerté, se mettait lui-même sur ses pieds.

—Oh! continua-t-elle en toisant intrépidement le déteu, qui avait repris son air farouche, ne me regardez pas comme si vouliez m'avaler!.... Vous ne me faites pas peur et je n'ai qu'à crier pour appeler nos gens.

—Ne crierez pas! supplia Bigarreau d'une voix sourde, j'aime mieux vous dire toute la vérité.... Oui, je me suis sauvé de la prison, mais vous n'avez pas besoin de prendre peur.... Je ne veux de mal à personne, à vous moins qu'à tout autre.... Je vous en prie, ne me vendez pas!

Alors, hâtivement, il lui conta son histoire, sans omettre l'aventure de la veille. Il parla du régime de la prison, des mauvais traitements des gardiens, et montra ses mains encore gonflées par les meurtrissures des *patoches*.

Peu à peu Norine s'était rapprochée; elle finit par s'agenouiller dans l'herbe. Elle écoutait avec un intérêt croissant le récit des misères de Bigarreau; ses yeux noirs tantôt devenaient humides et tantôt flambaient d'indignation. Elle prit même l'une des mains du fugitif et examina avec une compassion attendrie les marques violacées qui témoignaient de la cruauté des gardiens.

—Les sauvages! s'exclama-t-elle, ils vous battaient?... C'est lâche de se mettre à plusieurs pour rosser de coups un gosse!.... Quel âge avez-vous?

—Je suis dans ma seizième année.

—Comme moi.... Et vous vous êtes échappé?.... Vous avez eu grandement raison; j'en aurais fait autant à votre place!.. Maintenant, qu'allez-vous devenir?

Bigarreau répondit que toute sa peur était d'être repris, parce qu'alors la punition serait terrible. Il avait l'intention de se cacher dans les bois pendant le jour, et de voyager la nuit jusqu'à ce qu'il fut très loin de la maison centrale. Alors il tâcherait de trouver du travail dans quelque ville.

—Je suis fort, ajouta-t-il en montrant ses bras, et je pourrais gagner facilement mon pain.... Je ne volerai pas à l'avenir.

Norine était devenue pensive. Etendue dans l'herbe, dont les tiges frôlaient sa poitrine maigrelette, elle rêvait accoudée, les doigts enfoncés dans ses cheveux; les plis vertueux que dessinaient à la base du front ses sourcils rapprochés indiquaient qu'elle se livrait à une méditation laborieuse.

—Attendez, dit-elle enfin après quelques minutes, je crois que j'ai votre affaire.... Mon père a comme une idée d'embaucher un apprenti.... Il en a surtout besoin maintenant que le Champenois est allé passer une quinzaine dans son pays.... Ça vous déplairait-il d'apprendre le métier de sabotier?

—Non.... J'ai tant fait de métiers que je ne suis pas difficile sur le choix.

—Vous seriez bien caché ici.... C'est grande aventure quand on y rencontre d'autres gens que les bucherons du Val-Serveux, sauf en automne, quand la chasse est ouverte, et alors nous aurions quitté la place.... Pour sûr, les gendarmes ne viendraient pas vous y chercher.

—Oui, mais votre père voudrait-il prendre avec lui un échappé de prison?

—Ceci me regarde! répliqua Norine d'un ton décidé et avec un petit air d'importance très drôle.... Venez avec moi.

Elle lui prit la main, et ils cotoyèrent ensemble le bord du ruisseau jusqu'à un tournant d'où on apercevait la coupe de bois et le campement des sabotiers.

Là, Norine fit accroir son protégé derrière une "bouillée" de saules et lui enjoignit de rester cet jusqu'au moment où elle jugerait à propos de l'appeler.

—Je vais parler au père Vincart, dit-elle, ne bouges pas.... Quand vous m'entendrez hucher trois fois en imitant le cri du coucou, c'est que l'affaire sera arrangée. Alors vous n'aurez qu'à monter dans la coupe, et j'irai au-devant de vous.

Elle traversa le ruisseau en sautant adroitement sur de grosses pierres et chemina à travers les stères de rondins empilés jusqu'à un pli de terrain derrière lequel se trouvait le chantier.

L'installation des sabotiers se composait d'une large hutte conique, recouverte de terre mousseuse, et d'une loge en toit de tuiles, où les grosses de sabots confectionnés reposaient sous un lit de copeaux. L'atelier proprement dit était en plein air, et, au moment où Norine y arriva, le père Vincart, à cheval sur son billot, ébauchait à l'aide de son erminette une couple de sabots dans une tronce de hêtre. Sa chemise ouverte laissait entrevoir sa poitrine hâlée, velue et grisonnante. C'était un petit homme voûté, approchant de la cinquantaine, très vif, le nez en l'air, la bouche gourmande, l'œil rieur et humide.

Au bruit du pas de Norine, il releva la tête et accueillit sa fille par un sourire narquois qui plissa de petites rides autour de ses yeux.

—Hé! dit-il, ma *gachette*, sans reproche, vous avez mis du temps à finir votre déjeuner.

(*A continuer.*)

ATHÈNÉE LOUISIANAIS

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1883

L'Athénée, réuni en séance spéciale, le 29 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1883 :

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juillet 1883, jusqu'au 15 février 1884 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; il seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier régié, et seulement sur le *recto et les lignes* et ils ne devront pas dépasser 40 pages.

Chaque manuscrit sera rem e sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenables

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

MME DE STAEL ; SA VIE, SES OUVRAGES.

Pour les hommes :

PROGRÈS ET MISÈRE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER
P. O. Box 8246.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Comme stimulant, le "Hostetter's Stomach Bitters" a reçu les témoignages les plus flatteurs du médecins d'un grand nombre de pays, et il est reconnu par tous ceux qui en ont fait usage comme le meilleur des toniques. Il est aussi le remède le plus efficace et le plus sûr connu contre les maladies du foie, l'estomac, les intestins et les nerfs. Il est en vente chez tous les marchands de tout pays, et on le recommande à tous ceux qui ont besoin d'un stimulant.

THE NEW-OR LEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 57 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1,50; four months, $1; three months, 75 cents.

Address: Editors "N. O. Bee."

Ligne du m. rue Carondelet.

Station de départ : Rue du Canal, près de la Levée. Parcours : Rue du Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour : De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées à la Claiborne, de Claiborne (deux fois voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus longue de la Nouvelle-Orléans et conte très ou vingtine des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portent cette inscription "Canal and Common street" parcourent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils nouvellement exécuté cette dernière rue jusqu'à Claiborne, et Common jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. En revienant par Common, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ : Rue du Canal près de la Levée. Parcours : Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Common, Common à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour : Common, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carrol, et Poydras, Poydras à Pelican Pelican à Canal.

LISTE DES NAVIRES.

Partant pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship New Orleans, Hasse.....parti 26 déc
Steamship Alsatian, Percy.....parti 26 déc

BOSTON.

Goelette Ella M White, Garry...expédié 28 nov
Goelette Annie Kenny, Parvers, expédiée 14 déc

CHARLESTON.

Goelette Linda E Hayman, Sawyer,..partie 1 déc

COATS COALCOS.

Barque Victoria, Ashbury.....partie 13 déc

PHILADELPHIE.

Steamship Prinz Georg, Feldt...expédié 24 déc
Goelette J B Vreeland, Hughes, expédiée 17 déc

ANVERS.

Steamship Marcellis, Euclas.....parti 7 déc

BREMEN.

Barque Winsper, Hupe.....partie 27 nov
Barque Augusta, Von Harten.....partie 16 nov

BARROW.

Navire Gustavus, Lockhart.....parti 7 déc

BORDEAUX.

Barque Alphéne et Marie No 2, Privat,..partie 27 nov

BARCELONE

Steamship Castilla, Smith.....parti 15 déc
Steamship No folk, Weelston.....parti 11 nov
Navire Shelburne, Murray.....parti 7 nov
Barque Alma.....parti 26 nov
Barque Elise, Dahlstrom.....partie 7 nov

GHARDIFF.

Steamship Rosina, Harlor.....parti 21 déc

DUNQUERQUE.

Navire Nyl-chas, Lavitt.....parti 21 déc

GIBRALTAR.

Barque Gustave, Trépanl.....parti 2 nov

HULL.

Barque Tripe, Turinbolla.....partie 5 déc

HAVRE.

Steamship Marseille, Euclas.....parti 10 déc
Steamship Cleopatre, Giaselo.....parti 5 nov
Navire McDougall, Davis.....parti 24 nov
Steamship Havre, Lapert.....parti 30 nov

KINGSTON, JB

Steamship Jamaica, Wilson.....parti 6 déc

LIBBONNE.

Steamship Victoria, Harrison.....parti 30 nov
Barque Monte San Angelo, Scarsel,..parti 9 déc
Barque Vittoria M. Scarpota.....partie 3 déc
Barque Zoilito, Rosso.....partie 2 déc
Barque Santa Fe, Radonicich.....parti 22 nov
Barque Italia, Lezzna, Wilson.....parti 14 déc

LIVERPOOL

Steamship Chancellor, Kayll.....parti 12 déc
Navire Otago, Craggie.....parti 8 déc
Navire Amalia, Cassman.....parti 27 nov
Navire Lady Palmerston, Johnson, parti 28 nov
Navire Ryecson, Chesron.....parti 28 nov
Navire Peter Young, Saunders.....parti 27 nov
Navire Ariel, Crosby.....parti 6 déc
Barque Mary A Chapman, Pierce.....parti 17 déc
Barque Genitori Tarrabochia, Tarrabochia, en chargement 8 nov
Barque Palermo, Brown.....parti 5 déc
Barque Themis, Norton.....partie 27 no

LONDRES.

Barque Arciduca, Radolfo, Martinolich, expédié 2 déc

MESSINE.

Steamship (ang) Carmico, Trainer,..parti 30 nov

MARSEILLE.

Barque Formosa, Scopolesh.....partie 15 nov
Barque Guilio R. Rossini, en chargement 3 nov

MALTE.

Barque Ukrane, Microbich.....partie 17 nov

NEWCASTLE

Steamship Cleveden, —, en chargement 1 déc

PALERME.

Steamship Ceronilla, Baldi, en chargement 1 déc

PAUILLAC.

Barque Gloria, Soppa.....parti 15 nov

PORTSMOUTH.

Navire Kinburn, Tooker.....parti 12 nov

PORT SPAIN.

Goelette Curtis Akerly, Boale, en chargement 7 déc

PÉNARTH.

Steamship Northern, Watson.....parti 23 nov

RIO DE JANEIRO.

Steamship Humboldt, —, en chargement 24 nov
Navire Alsace, Thomas.....parti 8 nov
Navire Rivendal, Belsen, en chargement 25 nov
Navire Her Majesty, Dunbar, en chargement 1 déc
Barque Mendeta, Nash.....17 nov
Barque Kempshaw, Nicholsson.....parti 5 nov
Navire Calédonia, Potter.....parti 1 nov
Barque Emmanuel Swedenborg, Anderson, parti 5 nov

TARRAGONE.

Brick San Priscu, Buscatto.....parti 12 nov

VERA-CRUZ.

Steamship City of Mex co, Emery...parti 26 déc

WEST HARTLEPOOL.

Barque Devoti Dobrovacki, Jonich, parti 26 nov

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, avec des conditions, leur indication du tonnage, du mouillage et de la destination

STEAMERS.

Alexander Birie Fr, Tate Frado pour le Havre 6 déc
Aralea Ang, 1789 Adams pour Brême 45 déc, A K Miller &co
Archemed s Ang, 966 Davies pour Liverpool 21 déc dist, T & O Forward
Alvah Ang, 1511 Stephen pour Liverpool 42 de dist, Fortsall, Clayton &co
Clinton Am, 1187 ——— Laid Up Alger, C
Clara Ang, 1393 Pollexfene pour Liverpool 36 1er dist, A K Miller &co
Cristobal Colon Esp, 1742 Zarragosa pour Barcelone 44 de dist, D Fajo &co
Cassius Ang, 1791 Hp ——— pour Sébastopol Guillemo, Muir, Duckworth &co
Castello Ang 1193 Chandler pour Liverpool Foist, Fortsall, Clayton &co
E D Sibbury Am, 1067 Minot pour Grand Caillou, 7 2e dist, E B Poole
Elsie Ang, 1543 Brophy pour Liverpool 33 1er dist, Ross J Irvine &co
Enrique Esp, 1322 Abarsuri pour Liverpool 39 1er dist, Louis Ranger &co
Elmfield Ang, 1180 Cornwal pour Sébastopol 24 1er dist, Knosp Frenche &co
Ellis Knight Am, 207 Baker pour ——— 47 de dist, au capitaine
Falloden Ang, 1132 McMullen pour Londres Greton, Ross Keen &co
Gussie Am, 998 Hill Laid Up Alger, M L & T RR & SS Co
Gulnare Ang, 145 Kelly pour ——— Alger, au capitaine
Gangea Ang, 1490 Piper pour Liverpool 47 de dist, A K Miller &co
Hector Ang 1284 Lee pour Liverpool 5me nu DeWolf & Hammond
Humacao Esp, 1714 Yzaguire pour Liverpool 43 de dist, Muir Duckworth &co
Historian Ang, 1262 Hagues pour Liverpool 10 2e dist, Lucas E Moore &co
Irthlingborough Ang, 1293 Owen pour ——— Point le Fortsall Clayton &co
Jose Bara Esp, 1 27 Ribera pour Barcelone 27 1er dist, G Corral &co
J Sass Esp, 772 Alfassis pour Liverpool 27 1er dist, A K Miller &co
Kupler Ang, 1205 Beagle pour Liverpool rue Washington, Ross, Keen &co
Louisiana Am, 186 0 Gager pour New York 8 Ross Keen &co
Lemuria Ang, 1084 Hedge pour ——— 4e rue Ross Keen &co
Marco Aurelia Ang, 41 Morgan Laid Up Alger, C
Mediator Ang, 1304 Cambishey pour Liverpool 10 2e dist, Lu ns E Moore &co
New York Am, 1258 Quick pour New York Alger, M L & T RR & SS Co
Pontiac Ang, 1133 Martin pour la Méditerranée, 2e rue, A K Miller &co
Ruppera Ang, 1389 Hedge pour Hambourg, rue Washington, Hall & Vaughan
S J Otori Esp, 543 Pimati pour Belize 13 1er dist, S Otori
St. Mary Am, 1095 ——— pour ——— Alger, M L & T RR & SS co
Saerobero Ang, 1476 Thompson pour Brême rue Washington, Ross Keen &co
Sapphire Esp, 1269 Love pour Liverpool 47 de dist, A K Miller &co
Statesman Ang, 1220 Edgar pour Liverpool 9 1er dist, Hall & Vaughan
San Guiseppe Ital, 482 Esposito pour ——— Point A K Miller &co
Sancona Ant 544 Cappesi pour ——— A K Miller &co
San Michel Ital, 489 Quarle pour ——— 34 de dist, Fortsall Clayton &co
Unita Parenta Ant, 542 Senor pour le Havre 34 2e dist, A K Miller &co
Vesuvio Ital 539, Lengoberde pour Brême 21 1er dist, A K Miller &co

BRIGS.

Helen M Rowley Am, 276 Rowley pour ——— 21 1er dist, au capitaine
San Pietro Ital, 1476 Lazro pour ——— Point, au capitaine

GOELETTES.

Alice C Noyes Am, 162 Russell pour ——— Otis cole mill, Hy Otis
El L Gallagher Am, 496 Somers pour ——— 17 2e dist, Jos Kelley & Son
Furnam L Mumfort Am, 559 Little pour New Bedford 21 1er dist, Jos Kelley Sons
Hercules Mex, 185 Llerena pour les ports du Mexique 2 2e dist, O Corral &co
Jos P Machoca Am 108 Stark pour ——— Pid Tier, Machoca Bros
Walter Analomb Am, 771 Smith pour ——— 26 2e dist, Jose Koch &co

OFFICIEL.

Amendements proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane et soumis au vote du peuple de l'Etat.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureau du Secrétaire d'Etat.

EN vertu de l'article 256 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, avis est par le présent donné aux électeurs de l'Etat, que les amendements qui seront proposés à la Constitution de l'Etat, qui ont reçu le concours des deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre de l'Assemblée Générale de l'Etat à la session régulière, qui a été tenue dans la ville de Baton Rouge, pendant l'année 1883, et dont le public a été informé par les autres parutions de cet Etat, dans lequelle un journal est publié dans la paroisse d'Orléans et dans un journal publié dans la paroisse des autres paroisses de cet Etat, dans lequelle un journal est publié, lesquels amendements sont plus amplement spécifiés dans les Actes numéros 76, 113 et 125 de la Session Régulière de l'Assemblée Générale tenue pendant l'année 1882, lesquels amendements sont officiellement publiés pour l'information des électeurs et seront soumis au peuple pour leur approbation ou leur rejet, à l'élection générale qui aura lieu le dimanche jour d'avril 1884 de telle manière que les électeurs pourront voter pour ou contre chaque amendement séparément, et si une majorité des votes données à cette élection sont en faveur de tous ou chacun des amendements ou amendement, il dit amendement ou les dits amendements ainsi approuvés et ratifiés font en faisant partie de la Constitution de l'Etat de la Louisiane.

Le No 76 de la Session Régulière de 1882 Amendement à l'Ordonnance de la dette de l'Etat faisant partie de la Constitution de 1879.

Amendement No 1. Article 1er. Il est ordonné par le peuple de l'Etat de la Louisiane, ainsi que le prescrit la loi, que l'ordonnance de la dette de l'Etat est amendée de manière à ce que le texte de l'article suivant, l'intérêt à payer sur les Bons Consolidés de l'Etat de la Louisiane est fixé à deux pour cent par an, pendant cinq ans, à partir du 1er janvier 1880, et ensuite à quatre pour cent par an, payable tous les six mois; il sera prélevé annuellement suffisante pour le paiement intégral du dit intérêt, lequelle n'excédera pas trois mills, la limite de la taxe d'Etat pour tous objets étant fixée à six mills. Les dits bons seront numérotés ainsi et estampillés: Intérêt réduit à deux pour cent par an, pendant cinq ans, à partir du 1er janvier 1880, et ensuite à quatre pour cent par an.

Art. 2. Les porteurs de bons pourront en tous temps, afin que les coupons soient payés, présenter leurs bons au Trésorier d'Etat, en sus ajoute que nonobstant le Gouverneur, un des à la ville de New-Orléans, le dit Trésorier d'Etat, Auditeur, et le dit Trésorier de l'Etat, ou les dits agents inscriront ces mots sur le bons du bon: "Intérêt réduit à deux pour cent par an pendant cinq ans, à partir du 1er janvier 1880, et ensuite à quatre pour cent par an", et ensuite les dits deux coupons inscrira ces mots: "Intérêt réduit à deux pour cent par an," ou intérêt réduit à quatre pour cent par an, selon le cas.

Le No 113 de la Session Régulière de 1882. Amendements à l'Article 146 de la Constitution de l'Etat relativement aux frais de Justice dans la Paroisse d'Orléans.

Amendement No 2. Art. 146 — Tous bons, taxes fixés par la loi pour les différentes cours civiles de la paroisse d'Orléans, pour le remboursement des Jurés et Amortisseur des hypothèques de la dite paroisse, seront perçus et prélevés par et au profit de l'Etat, et toutes les sommes qu'ils produiront seront réservées et conservées comme fonds spécial servant de préférence à acquitter les dépenses du greffier de la Cour Civile de District, des greffiers des Cours de Cité, du contrôleur des recettes et de l'amortisseur des hypothèques de la pa